

Retour sur l'Assemblée Générale de la FNP, le 10 juin 2022 Bourg en Bresse



Plus de 120 personnes dans l'amphi du Crédit Agricole Centre Est



Table ronde avec P. Goetzmann C. Joliff P. Duriez et B. Eon de Chezelles

Christiane Lambert  
Présidente de la Fnsea



François Valy  
Président de la FNP



#### AG de la FNP 10 juin 2022 - Morceaux choisis de la table ronde et des conclusions

« La viande de porc fait partie des trois protéines de base avec le bœuf et la volaille », a réaffirmé P. Duriez, directeur général d'Aoste. « Et c'est la plus abordable », a ajouté P. Goetzman, ancien directeur de la grande distribution, qui y voit une opportunité en termes de volumes. D'ailleurs, pour d'Aoste, même si la consommation s'oriente vers les marques de distributeur et les prix, à cause d'une « psychose sur le pouvoir d'achat, alors que nos produits sont en déflation depuis 10 ans », « dans l'ensemble, les volumes se portent bien ».

Face aux limites de la montée en gamme B. Eon de Chezelles du Crédit Agricole SA évoque les élevages de porc français l'intérêt d'un « standard amélioré pour accéder aux marchés à l'export ». Avec une répartition plus équilibrée des marges sur la chaîne de valeur, l'outil de la résilience des producteurs sera la contractualisation.

C. Joliff regrette un « manque de cohésion entre les acteurs de la filière » et suggère que « nous, producteurs, de faire des propositions à l'aval ». Aoste s'y est déjà mis, « sans attendre la loi Egalim ». Une loi sur laquelle tous comptent, à l'exception de P. Goetzman pour qui le seuil est le moins celui du prix que de la marge, globalement plus faible en France à cause « d'un environnement normatif bien plus élevé ».

Pour Christine Lambert, présidente de la FNSEA « il faut aussi plancher sur la contractualisation en amont, sur des accords entre producteurs de viande et céréaliers pour lisser les prix de la viande ». « J'ai demandé un travail en ce sens ».

La loi Egalim « prévoit une contractualisation sur plusieurs années avec un coût de production garanti. Les outils sont là, il faut les utiliser. »

F. Valy concluait par « l'appel de Bourg en Bresse » pour que les acteurs de la filière et les pouvoirs publics assurent la résilience de l'élevage porcin français avec :

- « - une réglementation réaliste sur l'environnement et le bien-être animal, un accès au marché pour renforcer l'autonomie alimentaire des élevages,
- une contractualisation pragmatique et des outils financiers pertinents face aux investissements et aux besoins de trésorerie,
- Et d'abord et surtout un prix payé aux éleveurs qui devrait être de plus de 2€/kg .»